



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée spéciale des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 15 décembre 2015 à 19h30, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 : Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 : Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Directrice générale,
secrétaire-trésorière et greffière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire, l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a deux citoyens qui assistent à l'assemblée.

BUDGET 2016

Explications, discussions sommaires portant exclusivement sur le budget préparé et déposé à la présente assemblée.

Deux personnes sont présentes dans la salle aux fins de questionnement à l'égard du budget.

490-2015-OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE:

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la présente assemblée spéciale concernant le budget 2016.

ADOPTÉ.

491-2014-- Budget 2015 – Adoption:

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que le budget pour l'exercice financier 2016 soit adopté tel que proposé et résumé tel qu'indiqué ci-dessous.

BUDGET 2016 EN BREF

REVENUS	2015	2016	ÉCART	% de l'an passé
Revenus de taxes foncières	2 361 727 \$	2 405 824 \$	44 097 \$	101,87%
Autres revenus de taxes	1 389 618	1 409 979	20 361 \$	101,47%
Revenus de source locale	874 353 \$	915 753 \$	41 400 \$	104,73%
En lieux de taxes	25 415 \$	25 500 \$	85 \$	100,33%
Transferts inconditionnels	367 250 \$	240 400 \$	(126 850 \$)	65,46%
Transferts/subventions conditionnelles	551 564 \$	547 365 \$	(4 199 \$)	99,24%
Appropriation de surplus/réserve	52 000 \$	15 000 \$	(37 000 \$)	28,85%
TOTAL	5 621 927 \$	5 559 821 \$	(62 106\$)	98,90%
DÉPENSES				
Administration générale	680 346 \$	679 592 \$	(754 \$)	99,89%
Sécurité publique	692 030 \$	655 025 \$	(37 005 \$)	94,65%
Transport routier	1 791 774 \$	1 812 424 \$	20 650 \$	101,15%
Hygiène du milieu	1 099 882 \$	1 090 392 \$	(9 490\$)	99,14%
Aménagement et urbanisme	457 020 \$	346 615 \$	(110 405 \$)	75,84%
Loisirs et culture et bâtiments	415 032 \$	433 250 \$	18 218 \$	104,39%
Remboursement de la dette	309 248 \$	404 423 \$	95 175 \$	130,78%
SOUS-TOTAL	5 445 332 \$	5 421 721 \$	(23 611 \$)	99,57%

IMMOBILISATION				
Administration	21 500 \$	7 000 \$	(14 500 \$)	32,56%
Sécurité publique	31 500 \$	28 500 \$	(3 000 \$)	90,48%
Transports	38 000 \$	48 000 \$	10 000 \$	126,32%
Hygiène du milieu	35 000 \$	35 000 \$	0,00	100,00%
Urbanisme et Développement	25 000 \$	7 000 \$	(18 000 \$)	28,00%
Loisirs	20 000 \$	7 000 \$	(13 000 \$)	35,00%
Réserve	5 595 \$	5 600 \$	5,00\$	100,09%
SOUS TOTAL	176 595 \$	138 100 \$	(38 495\$)	78,20%
TOTAL	5 621 927 \$	5 559 821 \$	(62 106 \$)	98,90%

TAUX DE TAXATION MUNICIPALE

	Foncier	Taux de base	Services (sans taux de base)
2015	1,0577	115 \$	560\$
2016	0,8618	115 \$	574\$
Écart	-0,1959	0 \$	14\$
%	-18,52%	0 %	2,50%

COÛTS DES SERVICES

	AQUEDUC	ÉGOUTS	ORDURES	TAUX DE BASE	COÛT TOTAL DES SERVICES
2014	231\$	105\$	224\$	115\$	675\$
2015	245\$	105\$	224\$	115\$	689\$
ÉCART	14\$	0\$	0\$	0\$	14\$
%	6,06%	0%	0%	0%	2,07%

Soit et est adopté commandant un taux de la taxe foncière de 0,8618\$ du 100 \$ d'évaluation.

ADOPTÉ.

PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS

Monsieur Bernard Laroche : Il veut savoir quel est le taux global d'augmentation des taxes pour 2016. Il veut également savoir si un registre des gens en défaut de paiement est tenu par la municipalité et si des actions sont prises à cet égard. Monsieur Laroche a également une question à savoir pourquoi la municipalité désire acquérir le 29-31, rue du Carmel. Finalement, monsieur Laroche souligne le bon travail des employés cette année, mais il mentionne qu'il y a eu une bévue au niveau de la qualité du travail effectué sur l'asphalte sur le pont en face de chez Excavation Hémond. Il indique que la finition de l'application de l'asphalte effectuée par les employés municipaux n'est pas très bien réussie versus le travail effectué par le sous-contractant.

Monsieur Ricky Bushey : Il veut s'assurer de bien comprendre pourquoi le taux de taxation a diminué. Réponse : parce que la valeur des résidences au rôle ont globalement augmentée et que pour compenser cette augmentation de valeur des résidences, il est important de diminuer le taux de taxation afin que l'augmentation de taxe reste raisonnable. Monsieur Bushey veut également obtenir plus d'information sur la valeur globale des travaux qui seront effectués au garage municipal. Réponse : environ 65 000\$. Finalement, monsieur Bushey mentionne que les fossés sur le chemin St-Félin sont presque à égalité avec le chemin et il veut savoir si les employés municipaux pourraient aller le creuser. La directrice générale prend note de la demande de monsieur Bushey et une équipe de voirie sera employée pour procéder aux travaux au cours de prochains jours.

492-2014-Levée de l'Assemblée

À 20h 09, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente assemblée spéciale sur le budget 2016 soit levée.

ADOPTÉ.

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.